Programme provisoire du congrès

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 226

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-258772

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

efforts et l'exposé de leurs travaux ne seront pas un des moindres attraits du Congrès de Paris.

Car, si, de période en période, nos Congrès croissent en importance et en étendue, la complexité des problèmes que présentent leurs programmes va aussi en augmentant. Au Congrès de Paris, nous aurons à traiter en premier lieu l'un des plus importants sujets qui sont à la base même de notre programme, c'est-à-dire l'affranchissement des femmes dans les pays qui n'ont pas encore réalisé cette réforme essentielle; puis viendra la question de la situation économique de la femme dans les professions, dans le commerce, dans l'industrie; celle de l'égalité de la morale entre les deux sexes, avec sa conséquence naturelle, la lutte contre l'infâme traite des femmes; celle des responsabilités de la société vis-à-vis de l'enfant illégitime; celle de la nationalité de la femme mariée, et enfin l'étude du système des allocations familiales. Certes, toutes ces questions ont déjà été discutées dans nos précédents Congrès, mais elles ne restent point stationnaires, présentant constamment des aspects différents, et soulevant des problèmes pour la solution desquels nous devons faire appel à toute notre persévérance et à toute notre ardeur, si nous voulons que cette solution soit conforme à notre idéal. Enfin, il est impossible à des femmes de tant de nations différentes de se rencontrer sans discuter le plus vaste de tous ces problèmes, celui qui seul peut servir de base constructive à tout notre programme: la paix et la bonne volonté entre les peuples.

Notre convocation à notre prochain Congrès n'est donc point une manifestation de contentement personnel et de satisfaction de l'œuvre déjà accomplie. C'est bien plutôt un appel à tous ceux qui, conscients de la valeur de la persévérance et de la coopération, désirent continuer, le cœur haut et l'esprit ferme, leur marche en avant à la conquête de la Terre promise de justice et de bonne volonté. Nous savons que chacun de nos amis tiendra à répondre à cet appel, et c'est pourquoi nous les engageons tous à venir, de près comme de loin, à Paris, la Ville-Lumière, d'où s'élancera notre message, le message qui doit aider les femmes du monde entier à avancer sur la route prédestinée de la Victoire pacifique.

MARGERY I. CORBETT ASHBY, *Présidente.*
CARRIE CHAPMAN CATT, *Présidente d'honneur.*

ANNA LINDEMANN. — EMILIE GOURD.
PAULINA LUISI. — AVRA THEODOROPOULOS.
MARGHERITA ANCONA. — ADÈLE SCHREIBER-KRIEGER.
CORNELIA B. PINCHOT. — JULIE ARENHOLT.
FRANCES M. STERLING. — GERMAINE MALATERRE-SELLIER.

Programme provisoire du Congrès

MERCREDI 26 MAI *(Matin et après-midi):* Séances préliminaires du Comité Exécutif et du Conseil des Présidentes (séances simultanées). Déjeuner offert par la Présidente Internationale au Comité Exécutif et aux Présidentes.

JEUDI 27 MAI *(Matin et après-midi):* Réunion du Comité International (composé du Comité Exécutif et du Conseil des Présidentes siégeant en commun). Tirage au sort des places des délégations au Congrès, etc.

VENDREDI 28 MAI. *Matin:* Réunions simultanées réservées aux membres des Commissions de la nationalité de la femme mariée, de la situation de la mère non mariée et de son enfant, et des femmes électrices. — *Après-midi:* Séance publique de la Commission de la situation de la mère non mariée et de son enfant. — *Soir:* Réunions simultanées réservées aux membres des Commissions pour l'égalité des conditions du travail, pour l'égalité de la morale et pour la lutte contre la traite des femmes, et des allocations familiales.

SAMEDI 29 MAI. *Matin:* Séance publique de la Commission pour l'égalité de la morale. — *Après-midi:* Séance publique de la Commission pour l'égalité des conditions du travail. — *Soir:* Réception offerte par le Comité Exécutif aux déléguées.

DIMANCHE 30 MAI. *Matin:* Réunion des membres de chaque délégation nationale (à convoquer par la présidente de chaque délégation). — *Après-midi:* Séance publique de la Commission des allocations familiales. — *Soir:* Clôture officielle du Congrès.

LUNDI 31 MAI. *Matin:* Affaires administratives (installation des déléguées à leurs places, rapport de la Commission des admissions, etc.). — Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission pour l'égalité de la morale. — *Après-midi:* Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission pour l'égalité des conditions du travail. — Les femmes dans la diplomatie. — *Soir:* Meeting public: Messages des femmes de toutes les nations.

MARDI 1er JUIN. *Matin: a)* Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission de la situation de la mère non mariée et de son enfant; *b)* présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission de la nationalité de la femme mariée. — *Après-midi: a)* Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission des allocations familiales; *b)* discussion et votation de résolutions d'ordre général.

MERCREDI 2 JUIN. *Matin:* Affaires administratives: discussion et votation du rapport de *Jus Suffragii* et des rapports des Sociétés affiliées (communiqués préalablement aux Sociétés); modifications aux statuts; propositions de candidatures pour la Présidence et le Comité Exécutif. — *Après-midi:* Conférence des femmes des pays n'ayant pas le droit de vote: Les méthodes de travail. — *Soir:* Meeting public: Les femmes contre le Code Napoléon.

JEUDI 3 JUIN: Journée libre pour une excursion aux environs de Paris. — *Soir:* Meeting public: Opinions masculines sur le succès du vote des femmes.

VENDREDI 4 JUIN *(matin et après-midi):* Journée des femmes électrices. Discussions sur les problèmes qui se posent à elles. (Les élections des membres du Comité et de la Présidente auront lieu ce jour-là.) — *Soir:* Meeting public: Les femmes membres de Parlements.

SAMEDI 3 JUIN. *Matin:* Affaires administratives. Rapport du Comité Exécutif; finances; modifications aux statuts (suite et fin de la discussion). — *Après-midi:* Discussion et votation de résolutions d'ordre général; les femmes dans la police; résultats des élections. — Discours de clôture de la Présidente. — *Soir:* Réception officielle de l'Union française pour le Suffrage.

DIMANCHE 6 JUIN. *Après-midi:* La paix et la Société des Nations. — *Soir:* Meeting public: Toutes les femmes pour la paix du monde.

LUNDI 7 JUIN *(matin et après-midi):* Réunion du Comité Exécutif.

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Le 7 décembre, 165 anciens députés et 33 nouveaux ont fait leur entrée au Palais fédéral pour la session d'hiver. Parmi les « anciens » manquent deux figures de marque que la mort a enlevés depuis peu: le landamman Blummer de Glaris, et le vénéré chef socialiste à la grande barbe blanche, M. Greulich. L'assemblée rend hommage à leur mémoire.

L'ordre du jour de cette session est toujours le même, fixé par le règlement: élections du Conseil fédéral et des présidents et vice-présidents des Chambres; puis votation du budget fédéral pour l'année qui vient.

Comme la tradition le veut chez nous, les membres du Conseil fédéral ont tous été réélus, avec une majorité plus ou moins forte suivant la sympathie qu'ils inspirent. M. Häberlin, le très estimé chef du Département de Justice, assumera la charge de Président de la Confédération en 1926.

Le Conseil National sera présidé par M. Hofmann, de Thurgovie, membre du groupe de politique sociale, et le Conseil des États par un avocat d'Aarau portant le nom illustre de Gottfried Keller. Le moment sensationnel fut celui de l'élection des vice-présidents, puisque la nomination à ce poste comporte presque automatiquement celle à la présidence pour l'an prochain. Le parti socialiste et la Suisse romande ayant droit cette année à la vice-présidence, on s'attendait à voir proposer un des socialistes romands les plus en vue. Pour des raisons qu'on ignore et regrette, la candidature de M. Grimm (Berne) fut présentée, et les autres partis n'eurent, paraît-il,